



Structures concernées :

- Scolaires (publics et privés)
- Formation professionnelle ou apprentissage
- Médico- sociales
- Loisirs et animation
- Prévention ou de santé publique
- Associations

Publics concernés :

Professionnels, volontaires en service civique et bénévoles en milieu :

- Scolaire
- Educatif
- Social
- Médical

Aidants familiaux

Prérequis :

Être âgé de 18 ans minimum

Effectif :

De 8 à 16 participants

Durée de la formation :

2 jours consécutifs (14 heures)

Lieu de la formation :

Au sein de votre structure,
En externe (coût supplémentaire).

Coût de la formation* :

Forfait pédagogique 2800€
+ coût du manuel officiel PSSM France
(31€ / stagiaires)
+ frais de déplacement.

(*) Exonération de TVA : Article 261-4-4° du Code
Général des Impôts

Financement :

Fonds propre de l'entreprise, OPCO

Code de la fiche : RS7212

« Réaliser des premiers secours en santé
mentale »

Certificateur : P.S.S.M France

Date de décision : 25/06/2025

Déployée en France depuis 2019, la formation des Premiers Secours en Santé Mentale (P.S.S.M.) est l'équivalent en Santé Mentale, de la formation Prévention et Secours Civiques (P.S.C.1) en Santé physique.

Un programme international réactualisé depuis 20 ans et démontré scientifiquement.

Le module « Jeunes » a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents et jeunes majeurs.

Devenez secouriste en Santé Mentale !

Plus d'informations sur pssmfrance.fr

Objectifs de la formation

- Favoriser une détection précoce des troubles, pour un accompagnement et une orientation adaptés,
- Prévenir, aider un jeune en détresse psychique dans le cadre d'un plan d'action,
- Dispenser les premiers secours en cas de crise.

Objectifs opérationnels

- Acquérir des connaissances initiales concernant les troubles psychiques les plus courants chez les jeunes, avec un focus sur le développement de l'adolescent,
- Appréhender les différents types de crises en santé mentale,
- Développer des compétences relationnelles adaptées aux situations de crise en santé mentale,
- S'approprier un plan d'action pour apporter un soutien immédiat au jeune en souffrance et à son entourage.

Contenu de la formation

Grâce au plan d'action le secouriste sera à même d'approcher le jeune qui subit un début ou une détérioration des troubles psychiques ou qui vit une crise de Santé Mentale.

Les troubles de la santé mentale les plus courants :

- Trouble du comportement alimentaire,
- Trouble de la dépression,
- Trouble de l'anxiété,
- Trouble psychotique,
- Troubles liés aux addictions.

Les manifestations d'une crise en santé mentale :

- Attaques de panique,
- les comportements consécutifs à des événements traumatiques,
- Automutilations non suicidaires,
- Pensées et comportements suicidaires,
- Crises psychotiques,
- Effets liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques,
- Comportements agressifs.



FORMALUD

PROGRAMME de la FORMATION

« Premiers Secours en Santé Mentale »

Module « Jeunes »



**Formatrice
accréditée**
Premiers Secours
en Santé Mentale

Mise à jour le 09/09/2025

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluations

Association FORMALUD

N° de Siret : 810 290 254 00038

N° de Formation : 76311113831

www.formalud.com

Avenue de la Gare
31410 Longages

06 95 54 49 04

formation@formalud.com

Lieux d'intervention :
France Métropolitaine

Formation accessible aux personnes en situation de handicap :

Quel que soit le handicap (moteur, auditif, psychiques...), l'association FORMALUD met en place un plan d'accompagnement personnalisé pour permettre aux participants de suivre au mieux la formation.

La référente handicap :

Stéphanie DURAND
06 95 54 49 04

- Animé par un formateur accrédité module « Jeunes » par P.S.S.M France
- Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et mise en situation
- Support du participant : Manuel officiel P.S.S.M France

L'évaluation des acquis s'effectuera tout au long de la formation s'appuyant sur des quiz, des études de cas et des mises en situation.

Validation de la formation

A l'issue de l'évaluation de la formation sur la plateforme de P.S.S.M, le certificat de réalisation et l'attestation de secouriste en Santé Mentale sera délivrée aux participants par P.S.S.M. France.

Équipe pédagogique

Formatrices :

- Titulaires d'un diplôme des Sciences de l'Education et de la Formation : D.U.F.A. (*Diplôme Universitaire de Formateur pour Adultes*)
- Accréditées par P.S.S.M. France

Animatrices en psychoéducation.

Modalités de la mise en place de la formation

Un entretien avec l'équipe pour présenter la formation et analyser les besoins et attentes du client.

Les disponibilités en temps réel et la réservation de date de la formation en cliquant sur l' [Agenda en ligne](#)

À l'issue de la commande, FORMALUD fournira :

- Un devis accompagné des C.G.V.* et du R.I.*,
- Une convention de formation.

**Conditions Générales de Ventes*

**Règlement Intérieur.*

La référente administrative et qualité :

Accompagnement pour les démarches administratives et financières

Stéphanie DURAND,

06 95 54 49 04

formation@formalud.com